



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand tenue au 255 rue Saint-André Sud, à Farnham, le mercredi 4 octobre 2017, à 19 h à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karolyne Boucher, représentante de la communauté
Gaétan Brault, directeur
Vicky Coupal, parent
Paul D'Angella, enseignant
François Denis, enseignant
François Desrochers, enseignant
Annick Falcon, parent
Édith Lauzier, parent
Jessica Labrie, parent
Pascal Longpré, parent
Philippe Tranquil, parent
Richard Van de Meulebroocke, représentant du personnel de soutien
Sophie Viens, psychoéducatrice

ÉTAIENT ABSENTS

Nathan-Olivier Delarosbil-Lebeau, vice-président conseil des élèves
Emmy Liechti, présidente conseil des élèves

INVITÉ

Aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h03

Le directeur de l'école, Monsieur Gaétan Brault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Vicky Coupal et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE PARI MI LES PARENTS

Le directeur de l'école informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme présidente ou président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE la personne suivante soit élue à la présidence du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand, pour une durée d'un an.

→ Madame Annick Falcon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.01

20CE17-18.02



No de résolution
ou annotation

4. NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT OU D'UNE VICE-PRÉSIDENTE PARMIS LES PARENTS

La présidente du conseil d'établissement informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-présidente ou vice-président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Il est proposé par Madame Annick Falcon, appuyé par Madame Jessica Labrie et résolu :

QUE la personne suivante soit élue à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand, pour une durée d'un an.

→ Monsieur Philippe Tranquil

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.03

5. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

La présidente du conseil d'établissement informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme secrétaire. Toutefois, depuis plusieurs années, c'est une personne du personnel de soutien de l'école qui assume cette fonction.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE la personne suivante soit nommée secrétaire du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand.

→ Madame Katryn Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.04

6. FORMULAIRES À COMPLÉTER

Les membres complètent les formulaires de la commission scolaire.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017

Il est proposé par Monsieur Pascal Longpré, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil et résolu :

QUE le procès-verbal du 7 juin 2017 soit adopté tel que présenté :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.05

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017

Monsieur Gaétan Brault effectue un suivi du procès-verbal du 7 juin 2017.

Madame Annick Falcon fait un retour sur le transport de 17 h en direction de Bedford. Elle propose aux membres d'aller rencontrer les maires des municipalités desservies par ce service afin de les informer des coupures budgétaires et leur demander s'ils désirent contribuer au financement du transport. Monsieur François Desrochers mentionne que l'école avait l'habitude de faire un souper spaghetti pour financer ce service.

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

10. PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève



No de résolution
ou annotation

11. SUJETS

a) Décisions

11.a.1 Établissement du calendrier des rencontres

Monsieur Gaéтан Brault dépose un projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Monsieur François Desrochers et résolu :

QUE les dates de rencontres suivantes soient adoptées :

4 octobre 2017
8 novembre 2017
13 décembre 2017
7 février 2018
18 avril 2018
6 juin 2018

20CE17-18.06

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.2 Adoption du budget du conseil d'établissement

Monsieur Gaéтан Brault présente l'état des résultats du budget 2016-2017 et il présente une proposition de budget pour 2017-2018.

Il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE le budget du conseil d'établissement 2017-2018 soit adopté tel que présenté :

20CE17-18.07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.3 Adoption des règles de régie interne

Monsieur Gaéтан Brault présente et explique aux membres les règles de régie interne.

Il est proposé par Madame Édith Lauzier, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées en modifiant le nom de Alain Bachand pour celui de Gaéтан Brault :

20CE17-18.08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.a.4 Nomination d'un représentant du conseil d'établissement à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand

Madame Annick Falcon informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme représentant à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Jessica Labrie et résolu :

QUE Madame Vicky Coupal agisse en tant que représentante du conseil d'établissement à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand

20CE17-18.09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

11.a.5 Approbation du calendrier des activités connues à ce jour

Monsieur Gaétan Brault présente le calendrier des activités et explique les différentes activités prévues à ce jour.

Il est proposé par Madame Vicky Coupal, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE les activités présentées dans le calendrier soient adoptées jusqu'au 8 novembre 2017 et que la suite du calendrier soit adoptée lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.10

11.a.6 Transfert de fonds à destination spéciale

Il est demandé d'autoriser la direction d'effectuer des transferts d'argent à partir des comptes de fonds à destination spéciale vers leurs comptes respectifs afin de couvrir les dépenses qui dépasseront leur budget pour l'année 2017-2018.

Il est proposé par Monsieur Paul D'Angella, appuyé par Madame Jessica Labrie et résolu :

QUE le transfert de fonds soit autorisé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.11

b) Informations

11.b.1 Clientèle scolaire

Monsieur Gaétan Brault présente un tableau illustrant la clientèle scolaire pour 2017-2018. Il donne des informations sur les codes de classification des groupes.

11.b.2 Normes et modalités d'évaluation 2017-2018 (art. 96.15.4)

Monsieur Gaétan Brault présente les normes et modalités d'évaluation pour 2017-2018. Monsieur François Desrochers donne des informations sur le déroulement du cours d'éducation financière.

11.b.3 Rôle du conseil d'établissement

Monsieur Gaétan Brault explique le rôle et le fonctionnement du conseil d'établissement aux membres présents. Il donne des précisions quant à certains articles de la loi sur l'instruction publique.

11.b.4 Portes ouvertes (19 octobre 2017)

Monsieur Gaétan Brault convie les membres du conseil d'établissement à la soirée portes ouvertes qui aura lieu le jeudi 19 octobre 2017. Les membres du conseil d'établissement ne tiendront pas de kiosque cette année. Les membres se questionnent sur la pertinence du rallye et sur la durée des ateliers et des présentations. Les enseignants mentionnent qu'il y a déjà eu une importante diminution du nombre de kiosques dans le but de rendre la visite moins longue.

11.b.5 Documents du conseil d'établissement par courriel

Monsieur Gaétan Brault demande aux membres s'ils préfèrent recevoir la documentation pour les rencontres du conseil d'établissement par courriel en version numérique ou en version papier. Madame Katryn Ouellet note les préférences des membres afin de procéder aux prochains envois.



No de résolution
ou annotation

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Philippe Tranquil fait un retour sur la rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 28 septembre dernier. Lors de cette rencontre il a été question des élections du comité exécutif qui auront lieu le 5 octobre 2017. Il mentionne également qu'un webinaire organisé par la Fédération des comités de parents du Québec se déroulera prochainement. Les informations concernant ce webinaire seront acheminées aux membres du conseil d'établissement par courriel au cours des prochaines semaines.

13. MOT DU PERSONNEL

Madame Sophie Viens informe les membres que les élèves de 3^e et 4^e secondaire auront la chance de participer gratuitement à l'activité des couloirs de la violence dans les relations amoureuses grâce à une commandite d'Horizon pour Elle, maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Monsieur François Denis fait un commentaire sur l'application du code de vie dans l'école.

Monsieur François Desrochers fait un commentaire concernant les files d'attente pour les fours micro-ondes durant la période de diner des élèves. Il mentionne également que les pressions faites auprès de la Commission scolaire quant à la politique d'achat ont été fructueuses car il y a un léger relâchement dans l'application des règles.

14. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'établissement aura lieu le 8 novembre 2017 à 19 h.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 H

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur François Desrochers, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directeur

Secrétaire